



Cabinet Collet

AUDIT & EXPERTISE COMPTABLE



LE RELAIS POUR L'EMPLOI
Rapport du Commissaire Aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 Décembre 2023



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels clos le 31 décembre 2023

LE RELAIS POUR L'EMPLOI

6 Rue Louis Pasteur
35 240 RETIERS



Cabinet Collet

AUDIT & EXPERTISE COMPTABLE

Olivier COLLET & Noël GUERIN

Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes Associés

LE RHEU

1, passage des Sports
BP 35202
35650 Le Rheu
Tél : 02 99 60 89 18
www.cabinet-collet.org

BEGARD

27, rue de Gra-Vur
22140 Bégard
Tél : 02 96 45 33 63

CESSON-SEVIGNE

1, rue de Paris
Immeuble Atalis 1
35510 Cesson - Sevigné
Tél : 02 99 53 23 23

SARL au capital de 702 000 € - Siret: 83025581600019 - APE : 6920Z - Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-comptables de la Région de Bretagne

Cabinet COLLET

Commissaire Aux Comptes

~

Siret : 830 255 816 00019- A.P.E. : 69.20Z

Association Le Relais Pour l'Emploi

6 Rue Louis Pasteur

35 240 RETIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Du 25 Juin 2024

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

Cabinet COLLET

Commissaire Aux Comptes

~

Siret : 830 255 816 00019- A.P.E. : 69.20Z

Sommaire

Contenu

1 – Opinion	3
2 – Fondement de l'opinion	3
2.1 – Référentiel d'audit	3
2.2 – Indépendance	3
3 – Justification des appréciations	4
4 – Vérification spécifiques	4
5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels	4
6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels	5

Association Le Relais Pour l'Emploi,

Exercice clos le 31 Décembre 2023,

Rapport du Commissaire Aux Comptes
sur les Comptes annuels

A l'Assemblée Générale,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Le Relais Pour l'Emploi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

2.1 – Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période allant du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre association et exposés dans votre annexe, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les produits les plus importants et les principales charges, sont respectivement les prestations et subventions, puis les charges de personnel nécessaires à la réalisation de vos activités. Il nous importe de vérifier régulièrement leur justesse comptable. Ainsi, nous avons vérifié par sondage l'attribution des subventions et le paiement de celles-ci. S'agissant des charges de personnel, nous avons notamment vérifié leur montant brut, les charges sociales afférentes et les provisions qui en découlent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier adressé aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LE RHEU
Le 13 Juin 2024,

SARL CABINET COLLET
Commissaire aux Comptes

Noël GUERIN
Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	22 587	18 224	4 363	5 949
Immobilisations corporelles				
Terrains	203 520	82 170	121 350	134 221
Constructions	337 398	184 098	153 300	164 643
Installations techniques, matériels et outillages industriels	134 721	111 963	22 758	27 929
Autres immobilisations corporelles	207 098	147 856	59 242	66 476
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	1 158		1 158	1 158
Prêts	13 452		13 452	13 452
Autres immobilisations financières	1 120		1 120	1 120
Total I	921 054	544 311	376 742	414 948
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 782		1 782	
Avances et acomptes versés sur commandes				1 078
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	139 521	2 272	137 249	121 280
Autres créances	63 485		63 485	209 247
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	101 355	4 674	96 680	91 374
Disponibilités	554 915		554 915	424 211
Total II	861 057	6 946	854 111	847 191
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 782 110	551 257	1 230 853	1 262 139
Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres	13 580	13 580
Fonds propres avec droit de reprise		
Autres fonds propres	9 375	16 875
Réserves		
Report à nouveau	666 522	578 073
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 273	88 449
Situation nette (sous-total)	688 205	696 978
Subventions d'investissement	158 603	197 574
Total I	846 809	894 552
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	35 042	31 620
Total II	35 042	31 620
PROVISIONS		
Provisions pour risques		6 014
Provisions pour charges	64 484	54 555
Total III	64 484	60 569
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31 884	38 241
Emprunts et dettes financières diverses	32	32
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 175	17 067
Dettes fiscales et sociales	223 663	187 294
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		10 265
Autres dettes	3 766	
Produits constatés d'avance	10 000	22 500
Total IV	284 519	275 399
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 230 853	1 262 139

(1) Dont à plus d'un an (a)	31 884
Dont à moins d'un an (a)	252 636
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	4 670	4 755
Ventes de biens et de services		
Ventes de biens	145 521	141 053
Dont ventes de dons en nature		42 668
Ventes de prestations de services	856 548	977 241
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	648 513	572 400
Ressources liées à la générosité du public		500
Dont Mécénats		500
Contributions financières	3 800	
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	13 860	28 783
Utilisation des fonds dédiés	5 578	1 792
Autres produits	1 082	15 132
Total I	1 679 572	1 741 656
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		970
Autres achats et charges externes	208 358	201 972
Impôts, taxes et versements assimilés	23 366	24 157
Salaires et traitements	1 198 436	1 180 488
Charges sociales	219 395	213 233
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	70 451	62 223
Dotations aux provisions	9 929	6 014
Autres charges	239	3 815
Total II	1 730 174	1 692 873
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-50 602	48 783
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	5 722	1 783
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 154	
Total III	9 876	1 783
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		6 488
Intérêts et charges assimilées	466	602
Total IV	466	7 090
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	9 410	-5 308

■ Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-41 193	43 475
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	767	2 850
Sur opérations en capital	3 158	2 300
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	39 281	40 719
Total V	43 205	45 868
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 865	
Sur opérations en capital	628	675
Total VI	2 493	675
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	40 712	45 193
Impôts sur les bénéfices (VIII)	792	219
Total des produits (I+III+V)	1 732 653	1 789 307
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 733 925	1 700 857
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 273	88 449

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LE RELAIS POUR L'EMPLOI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 230 853 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 1 273 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/06/2024 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'association a pour but de maintenir, développer et garantir un espace réel de travail à l'intention des personnes pour lesquelles les perspectives d'emploi s'amenuisent.

Les objectifs de l'association se traduisent par des actions concrètes visant à :

- développer des solidarités,
- donner la parole et faire participer les personnes bénéficiant des activités de l'association, aux actions et réflexions de celles-ci,
- favoriser la formation et l'orientation des travailleurs privés ou éloignés d'emploi,
- mettre en œuvre tous les moyens visant l'insertion des personnes privées ou éloignées de l'emploi par l'activité économique,
- participer à la recherche d'emplois sur le secteur d'agrément de l'association
- travailler dans un concept de développement durable, en partenariat avec les différentes structures associatives, politiques, économiques et sociales sur le secteur d'agrément de l'association, dans une dynamique de développement local.

L'association se donne tous les moyens nécessaires pour la mise en œuvre de ces objectifs à travers ses activités, liste non exhaustive :

- le Relais, association intermédiaire, créé en 1986, « ayant pour objet l'embauche de personnes en recherche d'emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, en vue de faciliter leur insertion professionnelle en les mettant à titre onéreux à disposition de personnes physiques et personnes morales » ,
- Le Parc Mob, « la solution de mobilité », mis en place en 1992 en partenariat avec la Mission Locale, le SIVOM (aujourd'hui les communautés de communes et d'agglos) et le C.D.A.S. , ayant pour objet de répondre localement aux besoins de mobilité, via la location de scooters à tarifs préférentiels »,
- L'activité occupationnelle à vocation sociale, née en 2006 à l'occasion de la création d'un jardin collectif, « ayant pour objet, dans une démarche collective, d'être un lieu de création, de renforcement du lien social

■ Règles et méthodes comptables

pour les personnes qui y participent en favorisant la rupture de l'isolement, en suscitant intérêt, créativité et motivation à travers d'ateliers diversifiés (par exemple : le jardinage, la cuisine, la peinture...) et en permettant à chacun de reprendre des repères dans une vie sociale »,

- Le Pays Fait son Jardin , chantier d'insertion créé en 2009, « ayant pour objet d'employer des femmes et des hommes de tout âge, rencontrant des difficultés d'ordre professionnel et/ou personnel à travers la production et la commercialisation de légumes biologiques en permettant à ces personnes de retrouver un emploi et de (re-) construire un projet personnel et professionnel »

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, qu'il n'existait pas d'indice montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

■ Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

À compter de l'exercice 2023, les aides aux postes ont été comptabilisées en compte 731. Lors de l'exercice précédent, ces aides étaient enregistrées en compte 741.

L'impact de cette modification sur les états financiers de l'association est uniquement lié à la reclassification des aides aux postes et n'affecte pas le résultat global de l'exercice.

Autres éléments significatifs

Provision pour indemnités de fin de carrière :

Les comptes 2023 ont été arrêtés avec la méthode de calcul prévoit une indemnité en fonction de la durée de présence de la manière suivante :

- Moins de 5 ans de présence = 5% du salaire brut mensuel par année de présence.
- 5 à moins de 10 ans de présence = 10 % du salaire brut mensuel par année de présence.
- 10 à moins de 15 ans de présence = 15 % du salaire brut mensuel par année de présence.
- 15 à moins de 20 ans de présence = 20 % du salaire brut mensuel par année de présence.
- 20 à moins de 25 ans de présence = 25 % du salaire brut mensuel par année de présence.
- plus de 25 ans de présence = 30 % du salaire brut mensuel par année de présence.

Une indemnité de fin de carrière est comptabilisée à hauteur de 64,5 K€.

Fonds dédiés :

L'activité du Jardin Social se poursuit avec le projet jardin participatif "Le Biaù Jardin".

Des fonds versés par des organisations privées et dédiés aux investissements en matériels pour l'exploitation des chantiers d'insertion sont repris au rythme des amortissements.

Rémunération des dirigeants :

La divulgation de cette rémunération conduirait à donner une information nominative : nous n'en faisons par conséquent pas mention ici.

Observations :

1) Pour le secteur "Association Intermédiaire Le Relais", le résultat est excédentaire de 28 580 €

2) Pour le secteur "Parc Mob", le résultat est excédentaire de 1846 €

■ Faits caractéristiques

3) Pour le secteur "ACI, le pays fait son jardin", le résultat est déficitaire de 27 493 €

4) Pour le secteur "Premières heures en chantier", le résultat est déficitaire de 4 206 €

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 587			22 587
Immobilisations incorporelles	22 587			22 587
- Terrains	203 520			203 520
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	213 980		614	213 366
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	117 937	6 095		124 032
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	132 991	3 030	1 300	134 721
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 591	2 663		7 254
- Matériel de transport	101 667	13 239	10 858	104 049
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	87 682	6 947		94 629
- Emballages récupérables et divers	1 166			1 166
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	863 535	31 974	12 771	882 737
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	1 158			1 158
- Prêts et autres immobilisations financières	14 572			14 572
Immobilisations financières	15 730			15 730
ACTIF IMMOBILISE	901 851	31 974	12 771	921 054

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		31 974		31 974
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		31 974		31 974
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		12 771		12 771
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		12 771		12 771

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 638	1 586		18 224
Immobilisations incorporelles	16 638	1 586		18 224
- Terrains	69 299	12 871		82 170
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	77 390	11 886	614	88 662
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	89 883	5 552		95 436
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	105 063	8 200	1 300	111 963
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 843	403		4 245
- Matériel de transport	52 541	19 876	10 229	62 187
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 412	9 109		80 521
- Emballages récupérables et divers	835	67		902
Immobilisations corporelles	470 266	67 965	12 143	526 087
ACTIF IMMOBILISE	486 903	69 551	12 143	544 311

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 217 578 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 452		13 452
Autres	1 120		1 120
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	139 521	139 521	
Autres	63 485	63 485	
Charges constatées d'avance			
Total	217 578	203 006	14 572
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	
Divers - produits à recevoir	546
Total	3 742

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de r	13 580				13 580
Fonds propres avec droit de r	16 875			7 500	9 375
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à Nouveau	578 073	88 449			666 522
Excédent ou déficit de l'exerci	88 449	-88 449		1 273	-1 273
Situation nette	696 978			8 773	688 205
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	197 574			38 971	158 603
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Comm					
TOTAL	894 552			47 743	846 809

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	54 555	9 929			64 484
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charge	6 014				
Total	60 569	9 929			64 484
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		9 929	6 014		
Financières			3 722		
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 284 519 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	31 884		23 744	8 139
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	32	32		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 175	15 175		
Dettes fiscales et sociales	223 663	223 663		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 766	3 766		
Produits constatés d'avance	10 000	10 000		
Total	284 519	252 636	23 744	8 139
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	6 358			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Frns - fact. non parvenues	
Intérêts courus	
Dettes provis. pr congés à payer	
Personnel - autres charges à payer	
Charges sociales s/congés à payer	
Total	85 044

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 932 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics		395 089				395 089
Subventions d'exploitati	41 770		211 653			253 423
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investisse		8 586	23 765		6 930	39 281
						687 793

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Aucune contribution volontaire n'est valorisée par l'association en 2023. L'association a estimé que le volume des contributions volontaires qu'elle a recensé n'était ni suffisamment important ni suffisamment évalué de manière fiable pour pouvoir être valorisé.

Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports	Utilisations Montant global	Utilisations Dont rembours.	Transferts	A la clôture de l'exercice Montant global	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
	A		B		C	A - B + C	
"Le Biau jardin" Parc mob Parc mob	10 000	10 000 2 000				2 000	
Total	10 545	12 545	1 856			10 689	

■ Autres informations

Contributions financières d'autres organismes

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
COCAGNE Fondation VINCI FAPE EDF COCAGNE		7 000	1 000				
Total	21 074	28 074	3 722			24 353	